

APPEL A CONCURRENCE POUR L'OCTROI DE LICENCES GMPCS AU MAROC

Modalités de retrait du dossier de l'appel à concurrence

1. Périmètre de l'appel à concurrence :

Le Gouvernement du Royaume du Maroc lance un appel à la concurrence pour l'octroi de licences en vue de la fourniture de services de télécommunications par satellites utilisant des technologies de type GMPCS.

2. Date de retrait des Dossiers de l'Appel à Concurrence :

A partir du **07 octobre 2015** et jusqu'au **02 décembre 2015**.
Chaque jour ouvrable entre **09H et 12H** (heure de Rabat).

3. Lieu du retrait :

A Rabat, au siège de l'ANRT à l'adresse suivante :
Centre d'affaires, Bd. Ar-Riad, Hay Ryad, Rabat, 10.100, Maroc.

4. Documents constituant le dossier d'appel à concurrence :

- un **Cahier des Charges** fixant les conditions pour l'établissement et l'exploitation des réseaux objet de l'appel à concurrence ;
- un **Règlement de l'appel à concurrence** fixant les règles applicables ainsi que les critères d'évaluation de l'appel à concurrence en question.

5. Documents devant être présentés pour effectuer le retrait :

- Le **formulaire ci-joint dûment complété**.
- La **pièce d'identité** (CNI ou passeport) de la personne qui effectue le retrait.
- Le **reçu de paiement** des frais de retrait (cf. points 5 et 6 ci-après).

6. Frais de retrait de chaque dossier de l'appel à concurrence :

24.000 DH TTC (vingt-quatre mille dirhams toutes taxes comprises).

7. Modalités de paiement :

Le paiement peut se faire selon l'un des modes suivants :

- i. Par chèque bancaire libellé au nom de «ANRT».**
*Un chèque d'une banque **non domiciliée au Maroc** est également accepté.
Il doit porter un montant équivalent à 24.000 dirhams.*
- ii. Par virement bancaire au compte de l'ANRT :** en présentant, au moment du retrait l'original du reçu de virement d'un montant de 24.000 dirhams (net des frais bancaires à partir du Maroc ou de l'étranger) et en remettant à l'ANRT une copie lors du retrait :

Référence compte ANRT :

- a. Banque : BMCI (Banque Marocaine du Commerce et de l'Industrie)**
- b. Compte : n°013 810 010 70 0000 72 001 01 94**
- c. Agence de Rabat, Route de Zaer, Rabat**
- d. SWIFT : BMCIMAMC**

Dès réception de la copie de l'ordre de virement, la version électronique du dossier de l'appel à concurrence, pour lequel le paiement a été effectué, est envoyée par courrier électronique. La version papier dudit dossier, accompagnée de l'original du reçu de retrait, sont envoyés par courrier rapide après la réception du virement.

- iii. En espèces :** quand vous vous présenterez à l'ANRT, les modalités pratiques de ce paiement vous seront précisées.

8. Contact pour plus d'informations :

Veuillez-vous adresser à :

Direction Générale

Tél. : +212 (0) 537 718 644

Fax : +212 (0) 537 203 862

Courriel : licences-ac@anrt.ma

Formulaire à compléter

<i>Informations sur la personne effectuant le retrait :</i>	
Nom et prénom	
N°CNI ou N° passeport	
<i>Informations sur la société au profit de laquelle le retrait est effectué :¹</i>	
Société participante (*)	
Adresse (*)	
1^{er} N° téléphone (*)	
2^{ème} N° téléphone	
Télécopie (*)	
Personne à contacter (*)	
E-mail (*)	

**Signature de la personne
effectuant le retrait**

¹ : Ces informations sont utilisées pour l'envoi de toute notification ultérieure par l'ANRT.

(*) : Information obligatoire. Si la société est en cours de création ou sera créée ultérieurement, la personne devra indiquer (société, actionnaire, ...) pour le compte de qui le retrait est effectué.